



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Bordeaux, le 29 novembre 2022

11 nouveaux lauréats en Nouvelle-Aquitaine du fonds d'accélération des investissements industriels

Dans le cadre du déploiement du plan France Relance, **Fabienne BUCCIO**, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, et **Alain ROUSSET**, président du conseil régional, ont sélectionné **11 nouvelles entreprises régionales lauréates du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires pour bénéficier d'un soutien apporté sur crédits nationaux de l'enveloppe dédiée aux chocs industriels.**

- **IMET ALLOYS** (19) pour la création d'un centre d'excellence de traitement du titane et des superalliages.
- **ATULAM** (23) pour la modernisation de son outil industriel et l'augmentation de sa capacité de production.
- **CARTONNERIE JEAN** (23) pour la modernisation de son outil industriel.
- **CHAVEGRAND ET CIE** (23) pour la modernisation de son outil de production.
- **CODECHAMP** (23) pour son programme d'investissements de modernisation.
- **FAYETTE** (23) pour son programme d'investissements productifs.
- **FURSAC MECANIQUE** (23) pour son programme d'investissements productifs.
- **GMP INDUSTRIES** (23) pour la modernisation de ses équipements et l'augmentation de sa capacité de production.
- **SAUTHON INDUSTRIES** (23) pour la modernisation de ses équipements et la relocalisation de productions sous-traitées.
- **CPK PRODUCTION FRANCE** (86) pour la modernisation de son outil de production et l'adaptation à la mise en œuvre de nouveaux produits.
- **DSI LASER** (86) pour la modernisation de son outil industriel et l'accroissement de sa capacité de production.

Lancé par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires, initialement doté de 400 millions d'euros à l'échelle nationale, a été renforcé par des enveloppes complémentaires cofinancées par l'Etat et les Régions pour atteindre un total de 950 M€. En aidant les projets industriels les plus structurants pour les territoires pouvant démarrer entre 6 mois et un an, ce fonds a pour objectif de permettre aux entreprises de rebondir après la crise.

Ces 11 nouveaux projets représentent 2,26 millions d'euros de subventions pour un total de 11,4 millions d'euros d'investissements productifs à l'échelle de la région. Ces projets créeront près de 143 emplois. Ils permettront aux entreprises concernées de diversifier leur activité, de moderniser leurs procédés de fabrication et ainsi de pérenniser leur présence en Nouvelle-Aquitaine. Ils viennent compléter les précédentes sélections de lauréats annoncées portant à près de 88 millions d'euros le soutien de l'Etat et de la Région Nouvelle-Aquitaine à des projets régionaux via le fonds d'accélération des investissements industriels.

Pour en savoir plus sur le plan « France Relance » : planderelance.gouv.fr

Présentation des entreprises lauréates et descriptifs détaillés des projets dans le dossier de presse.